

**ALSH DE SAINT-OUEN DES TOITS
L'ÉTÉ 2024**

JOURNÉE TYPE À L'ACCUEIL DE LOISIRS:

Le matin, un accueil échelonné est proposé aux enfants et aux parents. Vous pouvez les déposer entre 7h et 9h maximum à l'étage du haut. Pendant ce temps, les enfants sont en temps libre surveillé. Ils ont accès aux jeux de société, à la bibliothèque et aux jeux de construction/dinette.

À 9h, les 3 groupes sont formés. Le groupe **des pitchouns** est constitué des petites sections/moyennes sections. Ils sont emmenés par leurs animateurs à l'école maternelle publique pour la journée où ils feront leurs activités.

Les louloufoques comprennent les grandes sections/CP. Eux resteront avec leurs animateurs à l'ALSH. Ils auront tout l'étage du haut où se situe l'accueil du matin.

Les d'jeuns sont constitués de CE/CM. Ils sont accueillis dans la partie du bas.

Les enfants sont en activité de 9h à environ 11h45. Diverses activités sont proposées comme des activités sportives, culturelles, manuelles et artistiques. Pour 12h, tous les enfants se retrouvent à la cantine pour manger.

Petits et grands sont mélangés sur les tables pour favoriser l'entraide entre eux.

À 13h, les enfants allant de CP à CM2 ont une récréation de 30 minutes, tandis que les PS-MS ont une récréation de 15 minutes avant d'aller à la sieste/temps de repos. Vers 13h30, les CP jusqu'au CM2 ont

Après le temps calme, les enfants du groupe des loulouphoques (GS-CP) et du groupe des D'jeuns (CE-CM) repartent en activité. L'après midi, les enfants partent en grand jeux ou jeux sportifs selon ceux qu'ils ont fait le matin.

Entre 16h et 16h15, les enfants retournent à l'accueil du haut pour l'accueil du soir. Ils prennent le goûter que vous devez leur fournir puis sont en récréation, soit à l'intérieur soit dehors, ils nous arrivent de leur proposer des jeux comme un loup garou, balle au camps et d'autre type de jeux ou ils ont le choix de participer ou non.

Vous pouvez venir les chercher dès 16h45. L'accueil du soir est échelonné comme celui du matin. Vous pouvez venir les chercher entre 16h45 et 19h maximum.

Les jours de sortie, les enfants doivent prévoir un pique-nique, les modalités d'accueil (tenue adaptés, horaire, pique nique etc) seront affiché sur la vitre de la porte du bâtiment du haut.

LA TARIFICATION

Et pour la FACTURATION : nous facturons les services par tranches de quotient familial.

Vous devez transmettre un justificatif de quotient ou nous autoriser à le consulter, dans les informations complémentaires de votre enfant, uniquement pour les allocataires CAF.

Si le quotient, n'est pas fourni la tranche maximum sera appliquée.

Si vous souhaitez être prélevés pour le paiement des factures, transmettre un RIB.

Depuis 2021, vous pouvez régler vos factures directement sur le site de l'état Vos factures seront disponible sur le portail famille à la mi-août et vous les recevrez mi-septembre.

TARIFS services périscolaires Année Scolaire 2023 - 2024

Le Conseil Municipal par délibération du 12/07/2023 a décidé les tarifs suivants pour l'année scolaire 2023/2024 :
* Commune = Habitants de St Ouën des Toits et d'Olivet, parents des enfants scolarisés à St Ouën des Toits qui justifient travailler sur la commune de St Ouën des Toits.

	COMMUNE*			HORS COMMUNE
	Tranche A 0 à 799 €	Tranche B 800 € à 1199 €	Tranche C = ou >1200 €	
RESTAURANT SCOLAIRE				
Repas enfant	3.95 €	4.10 €	4.27 €	5.28 €
Repas adulte	Allégé 6.44 € Entrée+plat ou plat+dessert	Complet 8.06 €		
ACCUEIL PERISCOLAIRE				
à la ¼ heure suivant ce découpage : 7h00 à 7h45 - 7h45 à 8h15 - 8h15 à 8h45 (matin) 7h00 à 7h30 - 7h30 à 8h00 - 8h00 à 8h30 - 8h30 à 9h00 (mercredi) 18h30 à 17h00 - 17h00 à 17h30 - 17h30 à 18h00 - 18h00 à 18h30 (soir)	0.64 €	0.65 €	0.67 €	0.82 €
MERCREDI				
La demi-journée	3.94 €	3.99 €	4.04 €	5.12 €
ALSH VACANCES SCOLAIRES				
Accueil péri-ALSH à la ¼ heure suivant ce découpage : 7h00 à 7h30 - 7h30 à 8h00 - 8h00 à 8h30 - 8h30 à 9h00 (matin) 17h00 à 17h30 - 17h30 à 18h00 - 18h00 à 18h30 - 18h30 à 19h00 (soir)	0.64 €	0.65 €	0.67 €	0.82 €
La journée (demi-journée x 2)	7.88 €	7.98 €	8.08 €	10.24 €
Sortie	2.81 €	2.92 €	3.05 €	4.07 €
ADOS (14-17 ans) - PASSERELLES (10-13 ans)				
Pass (Adhésion pour 1 an)	25.20 €			32.03 €
Sortie ou activité	3.77 €	3.86 €	3.98 €	5.04 €
TARIFS PARTICULIERS ET PENALITES				
Absence non justifiée	Facturation normale des services sans pénalité			
Pénalité de retard (après 19h)	1.29 €			1.63 €
Mercredi : inscription hors délais/présence sans inscription	3.94 €	3.99 €	4.04 €	5.12 €
Restaurant scolaire : inscription hors délais/présence sans inscription	3.95 €	4.10 €	4.27 €	5.28 €

Les factures sont émises à partir d'un montant minimum de 15 €. Les factures de moins de 15 € sont cumulées entre elles jusqu'à l'obtention d'un montant minimum de 15 €.

Pour régler votre facture :

- **Prélèvement automatique.** Pour sa mise en place, vous devez demander au secrétariat de la mairie un mandat SEPA pour autoriser la commune à faire le prélèvement des factures sur votre compte. Le mandat sera complété à l'aide du RIB que vous aurez transmis à la mairie via le portail familles <https://saintouendestoits.portail-familles.app/>
- **Espèces ou chèques** (à l'ordre du Trésor Public) à transmettre directement à la SGC CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES - 26 allée de Cambrai - 53013 LAVAL CEDEX ;
- Tickets loisirs CAF ou MSA, chèques CESU (pour le périscolaire sans limite d'âge et l'ALSH des enfants de moins de 6 ans), chèques jeunes collégiens (pour l'accueil jeunes), chèques vacances ANCV pour l'ALSH : **Tickets et chèques sont à déposer à la SGC.**

⚠ ATTENTION, si vous êtes prélevés et que vous souhaitez utiliser ce(s) mode(s) de paiement vous devez vous opposer au prélèvement de votre facture auprès de votre banque ou demander à la mairie de désactiver le mandat SEPA.

L'INSCRIPTION

Avant d'inscrire votre/vos enfant(s) à l'accueil de loisirs pour les vacances d'été, pour les nouvelles familles il vous faudra effectuer une pré-inscription auprès du secrétariat de la mairie ou de l'ALSH. Pour cela vous devrez envoyer un mail à sarah.bezier@saintouendestoits.fr ou anthony.fiat@saintouendestoits.fr avec les renseignements suivants:

- Nom(s) prénom(s) des parents et adresses.
- Nom(s) prénom(s) du ou des enfants ainsi que leur(s) date(s) de naissance,

Avec ces informations, nous créons votre compte et ensuite vous recevrez un mail avec un lien pour activer votre compte sur le portail familles (surveillez vos spams/indésirables). Votre identifiant est votre adresse mail. Vous créez un mot de passe à la première connexion. Une fois connecté, vous devez compléter votre dossier :

Pour ce faire, allez dans le menu « Mon Foyer » pour compléter les données manquantes. Dans le menu « Mes enfants », vous devrez cliquer sur le rond vert à côté du nom de votre enfant et complétez « informations enfant » + « Renseignements médicaux » + « informations complémentaires ».

Dans le menu « Mes documents » vous déposez les justificatifs obligatoires à fournir qui sont :

- Fiche sanitaire SIGNEE, à télécharger dans le menu « autorisation »
- Copie des pages des vaccinations du carnet de santé
- Attestation de responsabilité civile



Vous pourrez faire vos réservations, quand nous aurons validé chaque justificatif déposé. Donc, si vous déposez vos documents le week-end, ils sont validés au plus tôt le lundi matin.



ATTENTION: Fermeture des inscriptions le 10 juin à 9H. Pensez à inscrire vos enfants avant cette date la sur le portail famille.

<https://saintouendestoits.portail-familles.net/>

anthony.fiat@saintouendestoits.fr ou 0634321595